

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 19 avril 2022

**N°83/04/2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MONTAUBAN
ET L'ASSOCIATION CONFLUENCES - RESIDENCE D'ECRITURE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 19 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 avril 2022.

Présents : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Marie-Claude BERLY, Nadine BON, Bernard BOUTON, Aurélie BURATTI, Nadia CHEKLIT, Jean Martial DEJEAN, Laetitia DESGUERS, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Philippe FASAN, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Lucie FOURNEL, Olivier FOURNET, Jean-François GARRIGUES, Solal GEA, Anne-Marie GRIMAL, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Robert INFANTI, Claude JEAN, Mathieu KÉBOUCHE, Khalid LAABID, Sandrine LAGARDE, Véronique LAGARRIGUE, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Angèle LOUCHART, Fabrice MIEULET, Arnaud MOURGUES, Bernard PECOU, Rodolphe PORTOLES, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Quentin SUCAU

Pouvoirs : 13

Mesdames, Messieurs Danielle AMOUROUX à Annie GUILLOT, Philippe BECADE à Marie-Claude BERLY, Daniel BORY à Claude JEAN, Andréa CARO GOMEZ à Sandrine LAGARDE, Gérard CATALA à Quentin SUCAU, Valérie CAURO à Marie-Agnès DETAILLEUR, Stéphane GONZALEZ à Lucie FOURNEL, Sophie LARAN à Véronique LAGARRIGUE, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Laurence PAGES à Thierry DEVILLE, Claudine PEIRONE à Anne-Marie GRIMAL, Mathieu PERGET à Philippe FASAN, Jacques ZAMUNER à Arnaud HILION

Absent : 1

Monsieur Michel CAPPELLETTI

**Monsieur Quentin SUCAU donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Depuis 2017, sous l'impulsion de la DRAC Occitanie, la Direction du Développement Culturel et du Patrimoine de Montauban et l'Association Confluences proposent une résidence d'écriture à Montauban. Cette résidence de création et de médiation a pour objectifs de soutenir la création littéraire, d'inviter un auteur ou une autrice à porter un regard singulier sur un territoire et ses habitants ainsi que sur les structures culturelles qui le composent, mais aussi de permettre à un public varié de rencontrer un artiste, de découvrir une pratique littéraire et artistique ainsi qu'une démarche de création.

Ainsi, elle vise notamment à favoriser l'accès à la culture dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Montauban, en accompagnant ses habitants dans un objectif de renforcement du lien social et d'intégration et en portant une attention particulière aux jeunes et aux femmes. Elle rentre alors en cohérence avec les objectifs du contrat de Ville de Montauban et les orientations en matière de politique de la Ville.

Autour d'une thématique singulière, chaque édition met en lumière un établissement culturel de la Ville : le Centre du Patrimoine en 2017-18, le Muséum d'Histoire Naturelle en 2018-19, le Pôle Mémoire en 2019-20, les Salles de spectacle vivant en 2021, la Médiathèque Mémo en 2022.

L'édition 2022 :

Cette cinquième édition de la résidence d'écriture, ouverte à tout auteur ou autrice de langue française, se déroulera sur une durée de dix semaines au cours du premier semestre 2022.

En collaboration avec l'Association Confluences et la Médiathèque Mémo, plusieurs partenaires sont également étroitement associés au projet : les services de l'État (DDCSPP, Préfecture, Éducation nationale...), des associations sociales et établissements scolaires...

Autour du thème « Portraits de famille(s) », l'auteur ou l'autrice accueilli(e) proposera un projet de création individuelle et collective en s'immergeant dans l'environnement de son lieu de résidence et en particulier dans l'univers de la médiathèque Mémo. Il/Elle s'engagera également dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, allant vers les publics les plus divers, et donnant à voir et à partager la recherche artistique qui l'anime.

Considérant l'intérêt du projet de résidence d'écriture sur le territoire, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter le projet de convention de partenariat avec l'Association Confluences, tel qu'annexé à la présente délibération,
- autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à la Culture à accomplir les formalités administratives en lien avec le projet de résidence d'écriture 2022,
- autoriser Madame le Maire à signer la convention.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

22 AVR. 2022

De sa publication et/ou affichage le :

22 AVR. 2022

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 19 avril 2022

Le Maire
Brigitte BARÈGES

